



ASSOCIATION NATIONALE
DES VICTIMES DE LA ROUTE

Howald, le 15 septembre 2020

Cher Membre, Madame, Monsieur,

Au nom de l'Association nationale des Victimes de la Route, je vous invite à l'

Assemblée Générale Ordinaire 2020
Mercredi, le 30 septembre 2020 à 19h

Adresse :

Salle « Am Duerf »
Rue de Hesperange
L- 5955 ITZIG

L'Assemblée générale ordinaire sera tenue sous les restrictions gouvernementales liées au Covid-19. De ce fait les places sont limitées, vous êtes priés de vous inscrire à l'avance au téléphone : 26 43 21 21 ou par mail : avr@pt.lu.

Veillez trouver ci-joint une demande de procuration.

Raymond SCHINTGEN
Président



**ASSOCIATION NATIONALE
DES VICTIMES DE LA ROUTE**

Ordre du jour

- 1) Allocution du Président
- 2) Rapport d'activités 2019
- 3) Rapport du trésorier et budget 2020
- 4) Cotisation 2020
- 5) Rapport des commissaires aux comptes et décharge
- 6) Décharge du Conseil d'Administration
- 7) Composition du nouveau Conseil d'Administration :
élections/renouvellement des mandats
- 8) Echanges et divers

Vous pouvez soutenir le travail de l'Association par votre cotisation annuelle de 25€ à verser
sur le compte CCPLLULL IBAN LU 51 1111 0026 7960 0000

Merci d'avance !



ASSOCIATION NATIONALE
DES VICTIMES DE LA ROUTE

PROCURATION

Je soussigné(e),

Nom, prénom :

.....

Adresse :

.....

En qualité de :

.....

donne par la présente procuration à

Nom, prénom :

.....

pour me représenter et voter valablement en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association nationale des Victimes de la Route qui aura lieu le 30 septembre 2020 à 19h à 3, rue de Hesperange L- 5959 ITZIG.

Bon pour procuration,

Date,

Signature